

# RÈGLEMENTS CONCOURS DE NOUVELLES 2026

## SOMMAIRE

**Pages 2 à 3 : Règlement enfants**

**Pages 4 à 6 : Règlement adultes**



# CONCOURS DE NOUVELLES 2026

## RÈGLEMENT ENFANTS

### 12<sup>ème</sup> Salon du livre de Villers sur mer

Thème du concours : « *Si les murs de Villers-sur-Mer pouvaient parler* »

#### 1- ORGANISATION :

- Organisé dans le cadre du 12<sup>ème</sup> Salon du Livre de Villers-sur-Mer
- Ouvert aux enfants de 9 à 15 ans
- Concours du 15 février 2026 au 30 juin 2026 à minuit
- Clôture du concours le 30 juin 2026 à minuit

#### 2- CONDITIONS ET OBLIGATIONS :

- Faire figurer le titre : « **Si les murs de Villers-sur-Mer pouvaient parler** » dans le texte
- La nouvelle pourra porter un autre titre que « **Si les murs de Villers-sur-Mer pouvaient parler** ». **Mais cette formule devra obligatoirement paraître dans le texte.**
- La participation d'enfants mineurs nécessite l'autorisation des parents.  
**(A RETROUVER EN PAGE 3).**

#### 3- MISE EN FORME DE LA NOUVELLE :

La nouvelle devra obligatoirement répondre aux critères suivants **sous peine de disqualification** :

- Langue : Française
- Page : **5 700** caractères (espaces compris), +/- 3 pages maximum
- Police : Times New Roman, taille 14
- Pages numérotées,
- Mise en page : A4, texte justifié, interlignes 1.5,
- Ne pas comporter de fautes d'orthographe,
- Ne pas comporter d'illustration,
- Ne jamais avoir été publiée (blog, revue, journal...),
- Ne pas comporter de nom, de pseudonymes ou signe distinctif,

Une seule nouvelle par candidat sera acceptée.

Pour rappel, une nouvelle est un récit bref présentant une intrigue simple où interviennent peu de personnages et dont la fin est rapide et surprenante. Le jury s'attachera à l'originalité de la nouvelle, à la qualité du style, à la syntaxe, au respect des règles de la langue écrite (orthographe, ponctuation, conjugaison, etc.).

#### 4- ENVOI DE LA NOUVELLE :



**La nouvelle ainsi que l'autorisation parentale devront être envoyées :**

• **Par courrier :**

Envoyer deux exemplaires non agrafés à l'EPIC SPACE.

Joindre dans l'envoi, une feuille séparée en y indiquant son nom, date de naissance, coordonnées postales, téléphoniques et électroniques.

Adresse postale :

*EPIC SPACE Villers-sur-Mer*

*Concours de nouvelles 2026*

*Villa Durenne – Place Jean Mermoz - 14640 Villers-sur-Mer*

• **Par email :**

Envoyer la nouvelle au **format WORD** par email à : [contact@space-villers.fr](mailto:contact@space-villers.fr)

Indiquer en objet : Concours de nouvelles 2026.

Indiquer dans le corps du mail : son nom, sa date de naissance, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques.

**5- DÉLIBÉRATION, JURY ET REMISE DES PRIX :**

Le jury sera composé de 5 personnes,

Le jury désignera les lauréats du concours en deux catégories :

- les 9-12 ans,
- les 13-15 ans.

Les candidats seront informés de la délibération, par email, après la remise des prix s'ils n'ont pas eu l'occasion d'y assister.

Les décisions du jury ne pourront pas être contestées et ne donneront lieu à aucune justification.

La remise des prix se tiendra le **samedi 22 août 2026** dans le cadre du salon du livre de Villers-sur-Mer. La date et le lieu vous seront précisés ultérieurement.

**MODÈLE AUTORISATION PARENTALE A JOINDRE**

Je soussigné(e) Mme ou M.....

Parent de l'enfant : ..... né(e) le ..... l'autorise à  
Participer au concours de nouvelles organisé par le Salon du livre de Villers-sur-Mer.

Fait à :

Le :

Signature :



# CONCOURS DE NOUVELLES 2026

## RÈGLEMENT ADULTES

### 12<sup>ème</sup> Salon du livre de Villers-sur-Mer

**Thème du concours : « Si les murs de Villers-sur-Mer pouvaient parler »**

#### ARTICLE 1 – Organisation

L'EPIC SPACE de Villers-sur-Mer organise dans le cadre du Salon du livre, le traditionnel concours de nouvelles. Il est ouvert à tous à partir de 16 ans, sans condition de lieu de résidence ou de nationalité.

Il sera publié à partir du 15 février 2026, sa clôture se fera le 30 juin 2026 à minuit.

#### ARTICLE 2 – CONDITIONS & MISE EN FORME

Chaque participant/e devra écrire une nouvelle sur le thème de l'année, en incluant dans le texte la formule : « **Si les murs de Villers-sur-Mer pouvaient parler** »

La nouvelle pourra porter un autre titre que « **Si les murs de Villers-sur-Mer pouvaient parler** ». **Mais cette formule devra obligatoirement apparaître dans le texte de la nouvelle.**

La nouvelle devra obligatoirement répondre aux critères suivants **sous peine de disqualification** :

- Langue : Française,
- Page : 9000 caractères (espaces compris) / 5 pages maximum,
- Police : Times New Roman, taille 14,
- Pages numérotées,
- Mise en page : A4, texte justifié, interlignes 1.5,
- Ne pas comporter de fautes d'orthographe,
- Ne pas comporter d'illustration,
- Ne jamais avoir été publiée (blog, revue, journal...),
- Ne pas comporter de nom, de pseudonymes ou signe distinctif.

Une seule nouvelle par candidat sera acceptée et les travaux de groupe ne sont pas acceptés.

Les lauréats de l'année précédente ainsi que les membres du jury et leurs familles, ne sont pas autorisés à concourir.

Pour rappel, une nouvelle est un récit bref présentant une intrigue simple où interviennent peu de personnages et dont la fin est rapide et surprenante. Le jury s'attachera à l'originalité de la nouvelle, à la qualité du style, à la syntaxe, au respect des règles de la langue écrite (orthographe, ponctuation, conjugaison, etc.).



## ARTICLE 3 – Envoi de la nouvelle

**La nouvelle devra être envoyée par les deux moyens qui suivent :**

- **Par courrier :**

Envoyer deux exemplaires non agrafés à l'EPIC SPACE.

Joindre dans l'envoi, une feuille séparée en y indiquant son nom, date de naissance, coordonnées postales, téléphoniques et électroniques.

Adresse postale :

*EPIC SPACE Villers-sur-Mer*

*Concours de nouvelles 2026*

*Villa Durenne – Place Jean Mermoz - 14640 Villers-sur-Mer*

- **Par email :**

Envoyer la nouvelle au **format WORD** par email à : [contact@space-villers.fr](mailto:contact@space-villers.fr)

Indiquer en objet : Concours de nouvelles 2026.

Indiquer dans le corps du mail : son nom, sa date de naissance, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques.

Tout candidat/e qui ne donnerait pas ces informations complètes sera exclu du concours.

Le concours est ouvert à partir du 15 février 2026. La date limite de dépôt des textes est arrêtée au 30 juin 2026 à minuit, le cachet de la poste — ou la date et l'heure d'envoi du courriel faisant foi.

## ARTICLE 4 – Jury & remise des prix

Un jury composé de notabilités locales, d'écrivains et de personnes de professions et d'âges variés désignera les lauréats. Le jury se réunira au cours du mois d'août 2026.

La remise des prix aura lieu le samedi 22 août 2026 dans le cadre de l'édition du 12<sup>e</sup> Salon du Livre de Villers-sur-Mer, l'horaire et le lieu seront communiqués ultérieurement. La présence des auteurs lauréats est requise le jour de la remise des prix. Les lauréats seront avertis en amont de la remise des prix. Les prix ne seront pas expédiés.

Le jury se réserve le droit d'annuler le concours si le nombre de nouvelles ou leur qualité s'avèrent insuffisants.

Les candidats seront informés de la délibération, par email, après la remise des prix s'ils n'ont pas eu l'occasion d'y assister.

Les décisions du jury sont souveraines et ne pourront être contestées. Elles ne donneront lieu à aucune justification.

## ARTICLE 5 – Traitement de donnés



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à faciliter nos échanges dans la communication d'informations concernant le concours et l'annonce des résultats. Les destinataires de vos données sont la personne chargée de l'organisation de l'événement et la direction générale de l'EPIC SPACE. Les données sont conservées pendant une période de 3 ans maximum non renouvelable.